

PROCÈS-VERBAL ET SUIVI DE LA RÉUNION DU COMITÉ PARITAIRE SANTÉ ET SÉCURITÉ SEMB-SAQ-CSN
TENUE LE 17 MARS 2009
À LA SALLE TEMPRANILLO DU PDC

<i>Présents :</i>	<i>Absents :</i>	<i>Invités :</i>
Benoît Gingras- Conseiller en prévention SAQ Mélanie Grenier- Relations de travail SAQ Marc Lambert- Directeur de secteur SAQ Jean La Perrière- COS 23368 Émilie Nolet-Rousseau- Conseillère en santé et sécurité SEMB Vickie Michaud- Conseillère en santé et sécurité SEMB Sylvain Rochon- Représentant à la prévention SEMB Denis Thibodeau- Commis comptabilité fournisseur Dany Trahan- Directeur 33635	Jean Chabot- Directeur 23171 Sylvie Maltais- Chef de service santé et sécurité au travail et mieux-être au travail André Gagnon- COS 23452	Lionel Bernier- Conseiller Stein Monast Michael Isabel- Prévention, enquête et sécurité

PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE		SUIVI À EFFECTUER		
Points à l'ordre du jour	Sommaire des discussions et des décisions prises	Qui?	Actions à prendre	Quand? (date)
147.00	Ouverture de la réunion Émilie Nolet-Rousseau préside la 147e réunion et ouvre celle-ci à 9h05. Jean La Perrière agit comme secrétaire du comité. Considérant la présence de Michael Isabel, la présidente aborde le point 147.04.05 en début de réunion.			

PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE		SUIVI À EFFECTUER		
Points à l'ordre du jour	Sommaire des discussions et des décisions prises	Qui?	Actions à prendre	Quand? (date)
147.04.05	<p>Incendie «bureaux»</p> <p>Michael Isabel nous explique quel est le plan d'urgence dans les centres administratifs de l'entreprise.</p> <p>Denis Thibodeau se demande pourquoi l'installation des plans d'évacuation s'est arrêtée il y a un mois. Michael Isabel s'informerait auprès du Service de la gestion des biens et immeubles et reviendra à la coprésidence à ce sujet.</p> <p>Aussi, M. Isabel nous explique qu'au CDM il y a deux types d'alarme. Avant, les deux types d'alarme sonnaient dans tous les services. Maintenant, l'alarme déclenchée par une personne est entendue uniquement à la console de l'édifice et une vérification est faite systématiquement. Lorsque l'alarme générale est déclenchée, c'est dans tout l'édifice qu'elle est entendue. Au siège social (PDC), il n'y a qu'un seul type d'alarme, soit de type général du fait que la personne attirée à la sécurité est appelée à quitter son poste de travail à la console.</p> <p>M. Isabel nous indique qu'à chaque évacuation des centres administratifs suite au déclenchement d'une alarme, un post mortem est fait de façon à ne pas faire les mêmes erreurs. Une mise à jour des chercheurs se fera en avril-mai prochain et le Service enquête et sécurité en profitera pour informer ces derniers de façon uniforme sur la façon de procéder lors d'évacuation.</p> <p>Concernant la porte au 2^e étage de l'édifice du CDM, un panneau de plâtre sera fixé de façon à cacher la fausse porte afin de ne pas créer d'ambiguïté en cas d'urgence. Aussi, une affiche «Sortie de secours» sera installée sur une porte positionnée entre deux autres sorties de secours. Ces deux dernières corrections régleraient ce dossier.</p> <p>Pour ce qui est du réseau de succursales, M. Isabel considère qu'il reste beaucoup à faire sur le développement de plan d'évacuation.</p>	Coprés.	<p>Plan d'évacuation M. Isabel fera un suivi avec le Service de la gestion des biens et immeubles sur l'avancement des travaux pour l'installation des plans d'évacuation dans les centres administratifs.</p> <p>Information sur les alarmes d'incendies M. Isabel doit s'assurer que les chercheurs soient informés de la nouvelle procédure d'évacuation (déclenchement de la sonnerie) qui sera en avril-mai prochain.</p> <p>Sortie de secours au 2^e étage M. Isabel s'est engagé à nous donner des nouvelles par courriel. Les coprésidents feront le suivi des modifications effectuées dans les bureaux</p> <ul style="list-style-type: none"> • Condamner la fausse porte de sortie d'urgence • Mieux signaler la sortie de secours qui est entre deux autres portes <p>Plan d'évacuation en succursale Recevoir le plan d'évacuation de M. Isabel pour le déploiement en succursale.</p>	Prochaine rencontre
147.01	<p>Adoption de l'ordre du jour proposé</p> <p>Il est proposé par Sylvain Rochon et secondé par Dany Trahan d'adopter l'ordre du jour tel que proposé : adopté</p>			
147.02.01	<p>Adoption du procès-verbal du 15 janvier 2008</p> <p>Il est proposé par Denis Thibodeau et secondé par Dany Trahan d'adopter le procès-verbal tel que proposé : adopté</p>			

PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE		SUIVI À EFFECTUER		
Points à l'ordre du jour	Sommaire des discussions et des décisions prises	Qui?	Actions à prendre	Quand? (date)
147.02.02	Adoption du procès-verbal du 18 février 2009 Mélanie Grenier propose d'ajouter au point 146.03.03 «Fiche d'inspection» : Le sous-comité s'informerait des meilleures pratiques en terme d'inspection des lieux de travail afin de pouvoir faire les modifications nécessaires. Il est proposé par Mélanie Grenier et secondé par Vickie Michaud d'adopter le procès-verbal tel que modifié: adopté			
147.03	Suivi des sous-comités			
147.03.01	Communication Marc Lambert nous informe que le deuxième communiqué du comité a été transmis dans les centres administratifs ce matin. M. Bellefleur du Service communication doit faire un suivi concernant le SECURI TRACT, le rafraichissement du logo et le tableau d'affichage.	S-C comm	Les membres du sous-comité doivent avoir un retour de M. Bellefleur d'ici le prochain comité. Ils feront un suivi de l'état des travaux.	Prochaine réunion
147.03.02	Fiche d'inspection Benoît Gingras et Sylvain Rochon se sont joints au sous-comité. Pouvant se comparer à la fiche d'inspection utilisée par les employés de la LCBO (Régie des liqueurs en Ontario), les membres du sous-comité s'entendent pour redonner un nouveau look à notre fiche d'inspection.	S-C fiche d'inspection	Sylvain Rochon remplacera André Gagnon sur ce sous-comité. Un suivi de l'état des travaux sera fait au prochain comité.	Prochaine réunion
147.03.03	Politique, mandat et règles de fonctionnement Mélanie Grenier informe les membres que la rencontre du sous-comité prévue le lundi 16 mars de cette semaine a dû être reportée. Une rencontre est prévue mardi de la semaine prochaine, soit le 24 mars 2009. Considérant que le prochain comité se tiendra le 8 avril prochain, les travaux de ce sous-comité devraient être terminés.	S-C politique, mandat...	Le sous-comité doit nous présenter le résultat de ses travaux.	Prochaine réunion
147.03.04	Statistiques Le sous-comité s'est rencontré. Une consultation avec M. Bernier leur permettrait de finaliser le dossier et de nous présenter un projet lors de la prochaine rencontre en avril.	S-C stat	Le sous-comité doit présenter une proposition de recommandation.	Prochaine réunion
147.03.05	Manutention Une première rencontre de ce sous-comité se tiendra d'ici le prochain comité.	S-C manutention	Le sous-comité a une rencontre prévue le 7 avril prochain. Un suivi de l'état des travaux sera fait au prochain comité.	Prochaine réunion

PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE		SUIVI À EFFECTUER		
Points à l'ordre du jour	Sommaire des discussions et des décisions prises	Qui?	Actions à prendre	Quand? (date)
147.03.06	Budget Marc Lambert nous mentionne qu'il n'y a, à ce jour, rien d'officiel concernant les budgets. Nous devrions avoir confirmation des budgets alloués pour l'année financière 2009-2010 lors de la prochaine réunion du comité. Cependant, Marc Lambert nous mentionne que la direction a clairement énoncé qu'on pouvait avancer dans nos activités, que le budget opérationnel du comité ne poserait pas de problème. Émilie aimerait obtenir copie de ce budget opérationnel. Elle se demande également si une nouvelle rubrique sera utilisée pour les libérations et les remboursements des frais des membres du comité.	ML	Marc doit procurer une copie du budget opérationnel à Émilie et vérifier pour la rubrique à utiliser. Il nous tiendra également au courant des développements du budget plus global.	Prochaine réunion
147.03.07	Formation et information Benoît Gingras fait rapport relativement à la rencontre des deux vice-présidentes, Mmes Dagenais et Gagnon ainsi que Josée Laliberté et M. Benoît Malenfant du SEMB, rencontre (où étaient présents les membres du sous-comité) ayant pour but de présenter le programme de formation et information convenu au comité. La rencontre tenue le 23 février 2009 s'est bien déroulée et Mme Madeleine Gagnon a même encouragé le comité à «aller de l'avant».	S-C formation et information	Une lettre du comité devra être transmise aux vice-présidentes afin de leur indiquer nos attentes dans ce dossier.	Prochaine réunion
147.04	Suivi des activités du comité			
147.04.01	Planification des visites de succursales de mars 2009 Le calendrier est reporté au mois d'avril 2009.	MG ENR	MG et ENR doivent planifier les visites; choisir les succursales et envoyer une lettre aux équipes de travail.	Prochaine réunion
147.04.02 et 147.04.03	Considérant que les points 147.04.02 et 147.04.03 exigent des discussions préalables auprès de chacune des parties, il est convenu d'aborder ces sujets après le dîner.			
147.04.04	Souliers de sécurité SAQ Dépôt Jean La Perrière s'est entretenu avec M. Rousseau de la compagnie Belmont. Considérant l'expertise que ce dernier semble avoir dans le domaine de la chaussure de sécurité et de la connaissance de nos milieux de travail, il a invité M. Rousseau au comité qui se tiendra en avril prochain.	JL	Jean doit inviter M. Rousseau à la prochaine rencontre du comité.	Prochaine rencontre
147.04.05	Incendie bureau Ce point a déjà été traité.			

PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE		SUIVI À EFFECTUER		
Points à l'ordre du jour	Sommaire des discussions et des décisions prises	Qui?	Actions à prendre	Quand? (date)
147.04.06	<p>Changement de terminaux Sylvain Rochon mentionne qu'il avait été convoqué dans ce dossier afin de tester ces nouveaux équipements. Il avait émis de grandes réserves, entre autres, concernant les supports à clavier et les meubles style «front facing». Mais voilà qu'il est sans nouvelles depuis décembre 2008. Des informations ont été recueillies sur le terrain, mais ne semblent pas accessibles. Un projet pilote commence à l'automne 2009 avec ces nouveaux équipements.</p> <p>Marc Lambert propose d'inviter Yves Chiasson au prochain comité. Il suggère aussi de lui soumettre nos questions avant le comité de façon à ce qu'il puisse se préparer en conséquence (ex. : avoir les commentaires des autres employés qui ont essayé ces équipements, le calendrier du projet, etc.). Les membres sont d'accord.</p> <p>Jean La Perrière met en garde le comité afin de ne pas se retrouver dans une situation similaire au dossier «front facing» qui date de 2001.</p>	Coprés.	Benoît doit inviter M. Chiasson. Émilie et Benoît doivent écrire une lettre à M. Chiasson afin de lui mentionner nos attentes et nos questionnements auxquels nous souhaitons qu'il réponde.	Prochaine rencontre
	Dîner			
147.04.07	<p>Appel d'offres pour consultant M. Lionel Bernier quitte la salle pendant que ce point est traité.</p> <p>Mélanie Grenier mentionne que trois ou quatre firmes seront invitées à cet appel d'offres. Elle nous fera connaître le nom des firmes choisies par le sous-comité par courrier électronique.</p> <p>Émilie Nolet-Rousseau émet les préoccupations de la partie syndicale relativement à l'indépendance vis-à-vis l'employeur du consultant qui sera retenu. Ce sera un critère retenu dans l'appel d'offres.</p>	S-C appel d'offres	Mélanie doit transmettre au comité les noms retenus pour l'invitation de l'appel d'offres. Un suivi de l'état des travaux sera fait au prochain comité.	Prochaine réunion
147.04.08	<p>Refonte de l'intranet Il est convenu que la coprésidence écrira une lettre à la personne responsable du site interne de l'entreprise afin de demander une «plage» dans le site pour le comité.</p>	Coprés.	Les coprés. doivent écrire une lettre aux personnes responsables. Un suivi sera fait au prochain comité.	Prochaine réunion

PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE		SUIVI À EFFECTUER		
Points à l'ordre du jour	Sommaire des discussions et des décisions prises	Qui?	Actions à prendre	Quand? (date)
147.04.02	<p>Dossier « front facing » Benoît Gingras ne se sent pas à l'aise pour répondre aux recommandations des représentants du syndicat dans ce dossier, entendu que le rapport ergonomique date de 2001. Il propose donc de traiter ce dossier en composant un sous-comité.</p> <p>Jean La Perrière, pour sa part, mentionne qu'effectivement le dossier date de plusieurs années et qu'il ne s'attend pas à recevoir une réponse positive aux recommandations des représentants du syndicat. Cependant, il s'attend à ce que les représentants de l'employeur répondent quelque chose, offrent une alternative. Il considère que le sujet n'a pas été traité avec sérieux dans le passé par les représentants de la SAQ et ce n'est pas à eux à faire leurs devoirs dans ce dossier. Dans cette perspective, les représentants du syndicat maintiennent leurs recommandations et attendent un retour de leurs vis-à-vis.</p>	Partie patronale	La partie patronale doit revenir sur les recommandations formulées par la partie syndicale.	Prochaine réunion
147.04.03	<p>Mise à jour du programme de prévention Benoît Gingras propose la création d'un sous-comité afin d'initier une démarche dans ce dossier, sous-comité qui aurait comme mandat de faire des recommandations à l'employeur concernant le programme de prévention, y compris le programme d'adaptation aux normes. Cette proposition remplacerait les recommandations faites par les représentants du syndicat relativement à la mise à jour du programme d'adaptation aux normes. Les représentants de l'employeur mentionnent qu'ils ne souhaitent pas travailler de cette façon, c'est-à-dire, en étant confronté à répondre à des recommandations de la partie syndicale, mais favorisent plutôt de travailler ensemble afin de trouver des solutions communes.</p> <p>Jean La Perrière et Émilie Nolet-Rousseau considèrent que ce dossier ne date que de quelques comités, que les représentants de l'employeur n'ont pas cru bon de s'impliquer dans la mise à jour du programme d'adaptation aux normes, seul Jean La Perrière ayant été désigné pour travailler avec Richard Guay. Devant l'absence d'intérêt démontré et considérant encore une fois l'inertie de la partie patronale dans le dossier du programme d'adaptation aux normes, la partie syndicale s'attend à recevoir une réponse à ces recommandations. La présentation de la mise à jour a été faite à la réunion #142, les recommandations ont été expliquées à la réunion #143, Mme Maltais disait à la réunion #144 qu'une réponse serait donnée à la prochaine réunion. Ce n'est qu'aujourd'hui que les représentants de l'employeur abordent ce dossier de cette façon, ce que la partie syndicale considère comme inacceptable.</p> <p>Par contre, relativement au souhait de ses vis-à-vis sur la façon d'aborder les dossiers, la partie syndicale est tout à fait d'accord et accepte la création d'un sous-comité concernant la mise à jour du programme de prévention, entendu que ce dossier est nouveau et s'initie dans un tout autre climat.</p> <p>Marc Lambert mentionne que la partie patronale reviendra au prochain comité avec des réponses aux recommandations concernant le programme d'adaptation aux normes.</p>	Partie patronale + tous	La partie patronale doit revenir sur les recommandations formulées par la partie syndicale. Un sous-comité doit être créé concernant la mise à jour du programme de prévention.	Prochaine réunion

PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE		SUIVI À EFFECTUER		
Points à l'ordre du jour	Sommaire des discussions et des décisions prises	Qui?	Actions à prendre	Quand? (date)
147.05	<p>Bilan des activités en succursale</p> <p><u>Succursales visitées et constats généraux</u> Sylvain Rochon informe les membres qu'une dizaine de succursales ont été visitées dans la région de Québec et Chaudière-Appalaches. Les régions de Trois-Rivières et du Saguenay seront visitées prochainement. Il resterait encore beaucoup de produits SIMDUT dans les succursales, produits appartenant à PR Maintenance. Les salles électriques sont toujours très encombrées.</p> <p><u>23199</u> Un accident est survenu avec un gerbeur à la succursale de SAQ.com. L'employé manœuvrant le gerbeur n'avait pas reçu de formation.</p> <p><u>33577</u> Suite à une panne électrique, il y a encore eu des problèmes d'émanation de monoxyde de carbone à la succursale 33577. Nous sommes informés qu'une mise en demeure a été transmise au propriétaire du bâtiment. Des corrections ayant dû être effectuées suite au premier événement ne l'ont pas été dans les faits.</p> <p><u>GBI</u> Sylvain Rochon mentionne que le Service de la gestion des biens et immeubles est souvent en mode réaction, ce qui occasionne beaucoup de problèmes. Souvent, c'est dans la planification des travaux en succursale qu'il y a manque de communication et qui expose des travailleurs(euses) à des dangers (ex. : travaux de soudure, réparations de toit, etc.). Marc Lambert propose de s'adjoindre un membre du personnel de ce service. Il est convenu d'inviter une personne du service afin d'établir un protocole de travail avec eux.</p> <p><u>Suivis des inspections</u> Sylvain constate qu'il n'y a pratiquement pas de suivi de fait suite aux inspections qu'il effectue en succursales, malgré qu'il fasse parvenir un rapport à chaque fois. Les coprés. doivent écrire une lettre à la direction des ventes pour dénoncer cette situation.</p>	Partie patronale + Coprés.	<p>Succursales visitées et constats généraux Émilie et Benoît doivent envoyer une lettre à la direction des ventes pour dénoncer le manque de suivi des directeurs suite aux inspections de Sylvain et Benoît.</p> <p>GBI La partie patronale doit contacter le GBI pour les inviter à une prochaine rencontre.</p>	Mai (pour la visite des GBI) et prochaine rencontre pour la lettre aux ventes.
147.06	Varia			

PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE		SUIVI À EFFECTUER		
Points à l'ordre du jour	Sommaire des discussions et des décisions prises	Qui?	Actions à prendre	Quand? (date)
147.06.01	<p>Adresse électronique Une demande a été faite afin de simplifier l'adresse électronique du comité, ce qui sera fait sous peu.</p> <p>Aussi, il est entendu que toute réponse du comité par le biais du courrier électronique se fera par les membres du sous-comité Communication.</p>	BG	Benoît doit nous avertir lorsque la nouvelle adresse courriel aura été activée.	Prochaine réunion
147.06.02	<p>Départ de deux membres du comité.</p> <p>La coprésidente informe les membres de la partie patronale que le poste d'André Gagnon est vacant et qu'il s'agissait de la dernière réunion de Denis Thibodeau. Donc, deux postes seront à combler par le syndicat.</p>	ENR	Émilie informera le comité lorsque les nouveaux membres syndicaux seront choisis.	Prochaine réunion
147.06.03	<p>Observateurs</p> <p>Marc Lambert demande s'il y avait objection à inviter des membres du personnel de la SAQ comme observateurs dans les comités paritaires. Tous trouvent l'idée excellente.</p> <p>Jean La Perrière demande s'il serait possible de libérer des membres du conseil général, aux frais de l'employeur, afin d'observer aussi les travaux du comité. Marc Lambert répond que oui.</p> <p>Et Émilie Nolet-Rousseau mentionne que les directeurs de secteur et les délégués régionaux sont appelés à travailler conjointement, et qu'il serait intéressant qu'ils puissent se présenter ensemble au comité.</p>	ML	Marc doit nous revenir avec les noms des directeurs de secteur qu'il souhaite inviter.	Prochaine rencontre
147.07	<p>Levée de la réunion Marc Lambert propose la levée de la réunion. La coprésidente met fin à la réunion à 15h15.</p>			